

Déploiement de la 5G en Suisse:

- En Europe, le déploiement de la 5G est prévu en deux phases:
 1. Dès 2019, utilisation de la gamme des fréquences de la téléphonie mobile inférieure à 6 GHz avec une technique similaire à celle de la 4G. La nouveauté consiste en l'usage d'antennes adaptatives et multi-canaux susceptibles d'augmenter considérablement les effets nocifs du rayonnement et d'irradier davantage.
 2. Déploiement de la 5G utilisant de nouvelles ondes millimétriques (25 – 86 GHz) à faible portée, nécessitant une multitude d'antennes, « une sur chaque lampadaire » pour éviter la moindre zone sans ondes électromagnétiques, qui a débuté aux Etats-Unis et en Asie. En Europe, cela est prévu pour un futur très proche.
- Sans attendre les résultats du groupe de travail fédéral (OFEV) sur la 5G constitué par Doris Leuthard, la Confédération a vendu des concessions en première phase pour de nouvelles bandes de fréquence aux principaux opérateurs de téléphonie mobile pour 380 millions de francs. De plus, comme les opérateurs allèguent ne pas pouvoir déployer la 5G en respectant l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) en vigueur, la Confédération a discrètement modifié celle-ci en avril 2019, afin de favoriser entre autre l'installation des antennes adaptatives, au mépris du principe de précaution prôné par la Fédération des médecins suisses (FMH).
- En novembre 2019, le rapport fédéral sur la 5G « Téléphonie mobile et rayonnement »* ne livre finalement aucune conclusion claire. Sur les 5 options proposées, aucune ne remet en question le déploiement de la 5G et toutes augmentent l'exposition au rayonnement non ionisant (RNI).
- De 280 en juin 2019 puis 680 en décembre à 2300 environ en janvier 2020, les antennes 5G version « légère » se multiplient en Suisse au mépris de la démocratie, une re-programmation logicielle à distance transformant des antennes antérieures en 5G. Le développement de la vraie 5G « fast » reste cependant en partie entravé par l'ORNI, les moratoires cantonaux* et les oppositions citoyennes. Notre action continue.
- La 5G n'est pas nécessaire à usage privé. La 4G/4G+, la fibre optique et les réseaux filaires suffisent.
- La 5G représente davantage de vulnérabilité en matière d'espionnage et de piratage. Elle impose une société hautement technicienne et de ce fait est à la merci de dys-fonctionnements et de pannes de courant.
- La 5G accroît les possibilités de surveillance généralisée de la population.
- La 5G va encore augmenter massivement la pollution électromagnétique, notamment en raison de la prolifération d'appareils connectés à l'Internet des objets [IdO].

* Le 14 janvier 2020, « L'expert en radiofréquences, le Dr Lennart Hardell a adressé une lettre à la Présidente de la Confédération, cosignée par 22 experts de renommée internationale, contestant les conclusions biaisées de l'évaluation des risques sanitaires de la téléphonie mobile en Suisse et remettant en cause la crédibilité des scientifiques mandatés par la Confédération.»

* Les moratoires cantonaux sont valables uniquement pour les nouvelles antennes et non pas pour les modifications de mâts.

STOP5G

Comment agir ?

Nous ne pouvons accepter que l'on nous impose cette technologie sans le respect du principe de précaution ni sans égard éthique, sanitaire, environnemental et sécuritaire.

La 5G est imposée à l'ensemble de la population suisse **sans débat démocratique**, malgré les demandes de moratoires cantonaux et les sondages de 2019 indiquant clairement qu'une majorité est défavorable à cette technologie.

- **Boycottons** les appareils utilisant la 5G, les objets connectés et l'intelligence artificielle. **L'exposition aux rayonnements va augmenter avec le nombre d'objets connectés et la 5G!** Lors d'achats électroniques, vérifions et refusons les fréquences 5G.
- Signons les **pétitions et Initiatives populaires** contre la 5G.
- **Informons-nous** pour limiter notre exposition aux ondes électromagnétiques et celle de notre entourage.
- **Inscrivons-nous** pour être informés au sujet des actions futures.
- **Faisons opposition** aux mises à l'enquête pour le réaménagement/installation des nouvelles antennes (*Le petit guide vert de l'opposition aux antennes de téléphonie mobile – pour les communes et les particuliers* sur www.stop5g.ch).
- **Ecrivons en masse aux communes, aux cantons et à la Confédération** à l'attention de Simonetta Sommaruga, cheffe du DETEC, en lui décrivant nos propres expériences avec les ondes ou nos préoccupations vis-à-vis de la 5G.
- **Réfléchissons** en cas de techno-dépendance connectée ou pas aux objets électroniques.
- **Participons** aux événements et manifestations pour alerter l'opinion publique.



Quel modèle de société voulons-nous pour demain ?

Quel avenir souhaitons-nous offrir à nos enfants ?

Réfléchissons avec sagesse à ce dont nous avons réellement besoin, pour nous, pour la Terre!

5Gmoratoirepoursuisse.ch Buergerwelle.ch frequencia.ch Schutz-vor-Strahlung.ch Stop5G.ch



Janvier 2020

STOP5G!

Informons-nous! Mobilisons-nous!



Santé publique, écosystème: de sérieuses craintes sanitaires!

- Des scientifiques et des médecins internationaux renommés et sans conflits d'intérêt lancent l'alerte et privilégient le principe de précaution. La 5G n'ayant pas été testée quant à ses effets biologiques, son déploiement revient à mener des expériences sur les êtres humains et le vivant, ce qui est un crime en vertu du droit international. [5gspaceapplea.org]
- Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé les radiofréquences comme « cancérogènes possibles pour l'homme » en 2011. Un collectif de scientifiques réclame actuellement leur reclassification comme clairement « cancérogènes pour l'homme » sur la base d'études récentes.
- Les normes actuelles ignorent les effets biologiques et cumulatifs sur le corps humain [exposition 24h/24 sur des années].
- Les normes officielles d'exposition aux ondes électromagnétiques de l'ICNIRP ont été établies dans les années 1990 par un comité de l'armée américaine et de représentants de l'industrie de la téléphonie mobile avec l'objectif de ne pas contrarier le développement et la diffusion des produits électriques et électroniques industriels ni les activités militaires. Ces normes ne considèrent que l'effet thermique, l'impact biologique des rayonnements non-ionisants (RNI) est sciemment ignoré!
- Aucune des limites officielles actuelles [36/46...] n'ont été testées. Ces limites dépassent déjà largement les recommandations de nombreux scientifiques indépendants et celles de la *Résolution n° 7815 du Conseil de l'Europe* qui prescrit une limite 30 fois inférieure à celle en vigueur actuellement en Suisse à l'intérieur des bâtiments.
- Les valeurs de référence de la Baubiologie (biologie de l'habitat) déterminées par des scientifiques indépendants ont été vérifiées par l'expérience pratique sur deux décennies et sont 100 fois inférieures aux normes suisses actuelles, pour une exposition sans danger aux ondes.
- Les rayonnements non-ionisants (RNI), y compris la 5G, peuvent endommager l'ADN. Ceci a d'ailleurs été reconnu par SWISSCOM dans son brevet n° WO2004/075583 (disponible en ligne). Des milliers d'études sans conflits d'intérêt reportées en ligne prouvent la toxicité et l'incidence de ce type d'ondes sur l'augmentation des cas de diabète, de cancers, de pathologies rénales, cardiaques et neurologiques.
- L'introduction de la 5G fait craindre une augmentation des cas d'accouchements, de pertes d'attention, de céphalées, de vertiges, d'inflammations des yeux, de dépression, de tension nerveuse, de fatigue chronique, de maladies infectieuses à répétition, de troubles du sommeil, d'infertilité, de diabète, d'attaques cardiaques, d'AVC et de cancers.

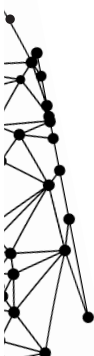


Que demandons-nous ?

- Un nombre croissant de citoyens souffre d'électrosensibilité aux ondes RNI, estimée à 10 - 15% de la population suisse, soit à au moins 800 000 personnes. Quand ces personnes sont gravement touchées aux RNI (électrohypersensibilité/EHS), elles souffrent d'atteintes à la santé et de handicaps sévères les menant à un errat de la vie sociale, sans soutien étatique. Il est temps de reconnaître l'EHS, comme handicap environnemental sentinelle, à l'instar d'autres pays (Suède, Danemark, Norvège, Angleterre...)!
 - Faune, flore : des effets néfastes des rayonnements de la téléphonie mobile ont été constatés par des expériences indépendantes : bétail, oiseaux, souris, rats, grenouilles, insectes (abeilles, fourmis, mouches) ainsi que vers nématodes, bactéries et plantes sont impactés!
 - Les effets de la 5G à ondes millimétriques (> 25 GHz) ne sont guère connus. Il existe très peu d'études spécifiques. Cependant, l'allocation répandue comme quoi, ne pénétrant pas la peau, les ondes millimétriques ne peuvent atteindre les organes du corps est erronée. Afin de permettre le « tout connecté », certains industriels (SpaceX, Amazon et d'autres) veulent connecter la planète entière, environnement spatial compris, avec la 5G par satellite. Aucun organisme vivant sur la Terre ne pourra alors y échapper!
- ### Vie privée : quelle sécurité, quelle liberté ?
- Les objets connectés livrent des renseignements sur notre vie privée aux industriels et aux gouvernements par l'extraction de données en masse d'ou une surveillance accrue. La démultiplication des données **généralisera** l'usage de l'intelligence artificielle, d'ou l'émergence d'une société ultra-régénérée, ultra-automatisée, ultra-surveillée, comme en Chine.
- ### Enjeux climatiques et environnementaux :
- Mercantile, conçue pour développer la consommation de masse, la 5G est destructrice pour la planète et superflue. La bioscience programmée de centaines de milliards d'oboles électroniques participera encore davantage à la catastrophe environnementale, la réalité du recyclage des déchets électroniques étant infime par rapport à la production.
 - L'empreinte écologique du transfert de données numériques (streaming, mails, téléphonie mobile, jeu online...) croît de façon exponentielle et dépasse déjà celle du trafic aérien *. Aujourd'hui, le cloud serait le 5^e meilleur de ressources énergétiques. Avec sa multitude de *clouds* interconnectés, la 5G va démultiplier la consommation d'énergie.
 - La 5G entrainera la production de dizaines de millions de nouvelles antennes et de centaines de milliards d'appareils compatibles, amplifiant ainsi l'extraction de minerais rares.
 - L'extraction de ces minerais dans des conditions de travail souvent non conformes (droits fondamentaux, droits de l'enfant) entraîne de graves catastrophes environnementales.
 - La 5G peut fausser la fiabilité des prévisions météo (danger lors de phénomènes extrêmes).

* Rapport de Greenpeace, « Les dégâts de 10 ans de smartphone ». Doc. Institut

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas. » Victor Hugo, 1870, *Correspondance*



- un moratoire national sur la technologie 5G introduit sans délai jusqu'à ce qu'un nombre suffisant d'études scientifiques **indépendantes** aient été effectuées et aient conclu à l'innocuité de cette technologie,
- de refuser les modifications de l'ORN faites en catimini le 17 avril 2019 car celles-ci augmentent le rayonnement,
- que les valeurs crêtes ne dépassent **en aucun cas** les limites de l'ORN d'avant avril 2019, ce qui **exclut** l'introduction de mesures moyennées sur 24 h,
- pas d'activation des antennes adaptatives avant qu'il y ait des **recherches** sur leurs impacts (il n'y a eu aucune recherche),
- la mise en place d'une **enquête épidémiologique indépendante** sur l'effet des RNI sur la population (téléphonie mobile, wifi, différentes antennes existantes...),
- la mise en place d'un **contrôle technique indépendant** des antennes et antennes adaptatives par des personnes assermentées,
- une vraie **sensibilisation** au rayonnement actuel par le biais de **campagnes de prévention**,
- une réelle **volonté politique de privilégier la fibre optique** jusqu'à la maison (FTTH) ainsi que les **connexions filaires**, plutôt que d'utiliser des technologies sans fil,
- l'**assainissement prioritaire des lieux dits sensibles** (crèches, écoles, hôpitaux, maisons de retraite, cabinets médicaux et habitations) par l'installation de réseaux **sans radiofréquences**, donc exempts de wifi,
- **des zones blanches, un soutien et une reconnaissance de leur handicap** pour les personnes intolérantes aux ondes électromagnétiques (EHS) précarisées,
- un **encouragement à la recherche** et au développement de nouvelles technologies **biocompatibles** pouvant remplacer les radiofréquences,
- un **enseignement intégrant l'impact des ondes électromagnétiques** au niveau **académique**.